

**Fiche de données de sécurité
selon l'ARLA**

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

1 Identification**· Identificateur de produit****· Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE****· Code du produit : Canada_French3****· No CAS : EPTC (800 g/L) : 759-94-4****· Numéro d'enregistrement**

No D'HOMOLOGATION 11284

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Groupe 15 herbicide

· Emploi de la substance / de la préparation Herbicide agricole**· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

Gowan Company L.L.C.

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

Gowan Canada 1-800-960-4318

· Service chargé des renseignements : sds@gowanco.com**· Numéro d'appel d'urgence :**

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (ProPharma Group®): (888) 478-0798

2 Identification des dangers**· Classification de la substance ou du mélange**

Cette FDS est basé classification selon le WHIMS.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

· Éléments d'étiquetage**· Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**· Pictogrammes de danger**

GHS07

· Mention d'avertissement Attention**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

EPTC (ISO)

· Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 1)

- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P330 Rincer la bouche.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
 TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – NOCIF EN CAS D'INGESTION

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou l'eau utilisée à des fins domestiques. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation.

· Système de classification:

- NFPA ratings (scale 0 - 4)



Santé = 2
 Feu = 2
 Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

- 4 Risques graves
 3 Danger sérieux
 2 Risque modéré
 1 Léger danger
 0 Risque minimal

· Autres dangers

- PBT: Non applicable.
 · vPvB: Non applicable.

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique : Mélanges

- **Description** : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux :

CAS: 759-94-4	EPTC (ISO)	⚠ Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302	800 g/L
---------------	------------	---	---------

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Remarques générales :

Avoir le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou aller pour le traitement.
 Vous pouvez également contacter 1-888-478-0798 pour obtenir des informations de traitement médical d'urgence.

· Après inhalation :

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 2)

- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec la peau :**
 - Enlever tous les vêtements contaminés.
 - Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec les yeux :**
 - Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après ingestion :**
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
 - Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
 - Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
 - Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **Indications destinées au médecin :**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.

Ce produit contient EPTC, un thiocarbamate qui inhibe la cholinestérase. Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase sont présents, l'atropine par injection est un antidote. Le chlorure de pralidoxime (2-PAM) n'est pas recommandé comme antidote pour ce composé. Thiocarbamates Il a été démontré chez les animaux de laboratoire pour provoquer une réaction de type disulfirame (Antabuse) en combinaison avec de l'alcool.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction :**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éloigner les personnes inutiles et isoler la zone dangereuse. Porter un équipement de protection individuelle approprié décrit dans la Section 8.
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Contrôler le déversement à la source. Contenir le déversement pour l'empêcher de se propager, contaminer le sol, ou en entrant des eaux usées et des systèmes de drainage ou un plan d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements tout en observant les précautions décrites dans CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE (section 8). Couvrir l'ensemble de déversement avec un matériau absorbant et placer dans un récipient d'élimination compatible. Zone de Scrub avec un détergent à l'eau dure (par exemple, les produits commerciaux tels que Tide, Joy, ou Spic and Span). Récupérer le liquide de lavage avec du matériau absorbant et placer dans un récipient d'élimination compatible. Une fois tout le matériel est nettoyé

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 3)

et placé dans un récipient d'élimination, enfermez et disposer de façon appropriée.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

· **Manipulation :**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après utilisation. Éviter la contamination de la

nourriture humaine et animale. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau utilisée à des fins domestiques.

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé

· **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker à proximité de nourriture, aliments pour animaux, des semences ou des engrais. Peut être stocké à des températures aussi basses que moins 45 ° F.

· **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires :**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Le respirateur doit être muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée NIOSH/MSHA/BHSE avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

Lors de la manipulation de plus de 755 kg m.a./j (soit pour traiter plus de 110 ha à la dose supérieure prescrite sur l'étiquette de 6,8 kg m.a./ha), un système de mélange et de chargement fermé est requis. Les manipulateurs doivent porter une combinaison au-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Un respirateur est également requis pendant l'application. Il doit être muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée NIOSH/MSHA/BHSE avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 4)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

des gants résistants aux produits chimiques

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

· **Protection du corps :**

Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistants aux produits chimiques
- des chaussures et des chaussettes

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect :**

· **Forme :** Liquide

· **Couleur :** Ambré

· **Odeur :** Organosulphurous

· **Seuil olfactif :** Non déterminée.

· **valeur du pH :** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· **Point de fusion :** Non déterminée.

· **Point d'ébullition :** 127 °C

· **Point d'éclair** > 97 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Non applicable.

· **Température de décomposition :** Non déterminée.

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion :	
· Inférieure :	Non déterminée.
· Supérieure :	Non déterminée.
· Pression de vapeur :	Non déterminée.
· Densité à 20 °C:	0,9546 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminée.
· Densité de vapeur:	Non déterminée.
· Taux d'évaporation:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	Dispersable
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminée.
· Viscosité :	
· Dynamique :	Non déterminée.
· Cinématique :	Non déterminée.
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable dans les conditions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Les températures élevées
- **Matières incompatibles :** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux :** Peut se décomposer à des températures élevées, formant des gaz toxiques

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	1.325 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	2.750 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	10,3 mg/l (conseil)

- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :** Légèrement irritant
 - **des yeux :** Modérément irritant
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :** Nocif
- **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 6)

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- **Toxicité**
 - **Toxicité aquatique** : Non disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement** :
 - **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
 - **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
 - **Autres indications** :
 - Toxique pour les mammifères sauvages.
 - Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres.
- **Effets écotoxiques** :
 - **Remarque** :

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, mentionnons des pluies abondantes, une pente de modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matières organiques, comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut aménager une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de l'étendue d'eau pour minimiser la contamination des zones aquatiques par le ruissellement.
 - **Autres indications** :

Données sur l'écotoxicité présentées est pour l'EPTC ingrédient actif:

96-h CL50 Truite fardée: > 17 mg / L

96-h CL50 crapet arlequin: > 27 mg / L

96-h CL50 Truite arc: > 19 mg / L

Légèrement toxique pour les poissons.
- **Autres indications écologiques** :
 - **Indications générales** :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT** : Non applicable.
 - **vPvB** : Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 7)

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1.- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2.- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· ADN	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· ADN	N/A
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Classe ADN/R :	N/A
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement :	
· Marine Pollutant :	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU :	néant

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Numéro d'autorisation de mise sur le marché :**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings):**

Tous les composants sont compris.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 8)

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Tous les composants sont compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**
EPTC (ISO)

· **Mentions de danger**

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales :**

- **Classification supplémentaire selon le décret sur les matières dangereuses**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Des exigences environnementales propres au Canada concernant la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire sont indiquées sur l'étiquette.

Classification SARA Titre III

Section 302/304: Non applicable

Section 311/312: Risque immédiat (aigu) pour la santé

Différée (chronique) pour la santé

Section 313 produit chimique (s): Sans objet

proposition 65

Sans objet

Déclarer selon la CERCLA Quantity (RQ)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 08/24/2023

Révision: 08/24/2023

Nom du produit : EPTAM® LIQUID EC HERBICIDE

(suite de la page 9)

aucun

Classification RCRA

En vertu du RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit doit être considéré comme un déchet dangereux.

Statut TSCA

Exclu de TSCA

DSL

Exempté du DSL

· **Évaluation de la sécurité chimique** : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
- **Service établissant la fiche technique** : Supply Chain
- **Contact** : sds@gowanco.com
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 08/24/2023
- **Acronymes et abréviations** :
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- **Sources**
 IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
 IATA: International Air Transport Association
 CL50: Concentration létale, 50 pour cent
 LD50: Lethal dose, 50 pour cent
 Eptam ® est une marque déposée de Gowan Company, LLC